

FRANCE

16 avril 2013

Le mot du jour :
patrimoine

Les ministres ont déclaré leur patrimoine

Hier, à 18 heures, le patrimoine des ministres du gouvernement a été publié sur Internet. Dorénavant, tout le monde peut connaître l'ensemble des biens détenus par le Premier ministre ou la ministre de la Justice. Cette décision divise nos dirigeants. Explications.



Sur cette photo, tu peux voir la page d'accueil du site internet du gouvernement. L'homme que tu vois, c'est Jean-Marc Ayrault, le Premier ministre. Au-dessus, tu peux lire «Consultez les déclarations de patrimoine des membres du Gouvernement en cliquant ici».

L'actu du jour

La faute à qui ? À Cahuzac ! Il est vrai que, sans cette affaire, les ministres n'auraient pas été obligés de publier leurs biens sur le site du gouvernement. Comme nous te l'avons expliqué dans notre article du 3 avril 2013, l'ancien ministre du Budget a menti sur une partie de son **patrimoine** qu'il a caché dans une banque à l'étranger. Du coup, il n'a pas déclaré tout ce qu'il possédait à l'État et a donc payé moins d'impôts, ce qui est totalement interdit par la loi.

Méfiance et soupçons

Cette affaire a développé des soupçons et de la méfiance envers les **élus**. C'est pourquoi le Président a décidé de rendre le patrimoine des membres du gouvernement public. Il parle de « transparence ». Ce qui revient à révéler à tout le monde des informations très personnelles : l'argent qu'ils ont placé sur un compte en banque, la maison ou l'appartement dont ils sont propriétaires ou les véhicules qu'ils ont acheté.



FRANCE

16 avril 2013

La déclaration d'impôts

Tous les Français déclarent ce qu'ils possèdent. C'est obligatoire et cette déclaration a lieu tous les ans au mois de mai. Mais ces informations restent secrètes. Seuls les services de l'État les connaissent. La nouveauté est de demander aux ministres de les rendre publiques. En Angleterre ou en Suède, ces pratiques existent depuis longtemps. Dans ces pays, les élus doivent publier leurs biens et leurs salaires. Chaque citoyen peut connaître le détail de leurs revenus et patrimoine.

Les « pour » et les « contre »

En France, cette façon de faire est une première. Elle divise les élus. Il a ceux qui y voient une façon de mettre fin aux soupçons. En connaissant le patrimoine d'un ministre, les gens ne pourront plus se raconter d'histoires. Ils sauront combien il possède et d'où vient cet argent. Cela permettra de rétablir la confiance entre les citoyens et leurs élus.

À l'inverse, d'autres voient dans cette volonté de transparence une façon de s'immiscer dans leur vie privée. Selon eux, l'important n'est pas de savoir quel ministre a de l'argent ou pas, mais plutôt de donner plus de moyens aux personnes qui contrôlent ce qu'ils déclarent à l'État, ce qui permettrait de sanctionner plus rapidement les **fraudeurs**.

Pour cela, le gouvernement a proposé de mettre en place une autorité chargée de contrôler la déclaration et le patrimoine des élus ou des ministres. Ce groupe de spécialistes pourra également enquêter s'il soupçonne une personne.

LE DICO DU JOUR

Élu ou élue : personne qui a été choisie par un vote

Fraudeur : personne qui commet une action contraire à la loi. Un tricheur ou un voleur.

LE MOT DU JOUR

Le mot **patrimoine** vient du latin *patrimonium*, qui signifie « bien de famille ». Le patrimoine est l'ensemble des biens que l'on hérite de ses parents. Ce patrimoine revêt plusieurs formes, il peut s'agir d'argent mais également de livres ou de valeurs. Dans notre cas, le patrimoine est l'ensemble des biens que possède une personne à un moment donné (meubles, maisons, bijoux), mais aussi ses crédits ou ses dettes.

POURQUOI EN PARLE-T-ON ?

Parce que les ministres du gouvernement de JeanMarc Ayrault ont publié leur patrimoine (voir le mot du jour) sur Internet.

LE QUIZ DU JOUR

1. Dans quel pays les élus doivent-ils déclarer leur patrimoine ?

- En Suède.
- En Espagne.
- Au Portugal.

2. Où les élus ont-ils déclaré leur patrimoine ?

- Sur un registre.
- Sur la Toile.
- Sur une serviette.

3. À quel moment les Français déclarent-ils leur patrimoine ?

- Au mois de mai.
- Au mois de décembre.
- Au mois de septembre.